

عن سمرة بن جندب رضي الله عنه قال : كُنَّا مَعَ النَّبِيِّ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ فِي جِنَازَةٍ فَقَالَ : أَهَـا هُنَا مِنْ بَنِي فَلَانٍ أَحَدٌ ؟ ثَلَاثًا

فَقَامَ رَجُلٌ فَقَالَ لَهُ النَّبِيُّ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ : مَا مَنَعَكَ فِي الْمَرَّتَيْنِ الْأُولَيَيْنِ أَنْ لَا تَكُونَ أَجَبْتَنِي ؟ أَمَّا إِنِّي لَمْ أُنَوِّهْ بِكَ إِلَّا بِخَيْرٍ إِنَّ فَلَانًا مَاتَ مَأْسُورًا بِدَيْنِهِ قَالَ سَمُرَةُ رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ : فَلَقَدْ رَأَيْتُهُ أَدَّى عَنْهُ حَتَّى مَا بَقِيَ أَحَدٌ يَطْلُبُهُ بِشَيْءٍ



D'après Samoura Ibn Joundoub (qu'Allah l'agrée) : Nous étions avec le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui)



dans une cérémonie funéraire lorsqu'il a dit: « Y a t-il ici quelqu'un de Bani untel ? » et il répéta cela à trois reprises.

Alors un homme s'est levé et le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) lui a dit : « Qu'est ce qui t'a empêché de me répondre les deux premières fois ? Certes je ne t'ai appelé que pour un bien. Untel (*) est mort et est empêché par sa dette de rentrer au paradis ».

Samoura (qu'Allah l'agrée) a dit : J'ai certes vu cet homme s'acquitter des dettes du défunt jusqu'à ce qu'il n'y ait plus personne qui demande quelque chose.

(Rapporté par Abou Daoud dans ses Sounan n°3341 et authentifié par Cheikh Albani dans sa correction de Sounan Abi Daoud)

Jugement : authentifié par Cheikh Albani dans sa correction de Sounan Abi Daoud (Cheikh Albani)